



LE SMAR LOIR 28 RECRUTE UN TECHNICIEN DE RIVIERES

Le SMAR Loir 28, basé à Bonneval (Eure-et-Loir) recrute, au sein de son équipe de 3 agents, un second technicien de rivières, pour la mise en œuvre des actions du futur contrat territorial du bassin du Loir amont 2020-2025. Le syndicat possède la compétence GEMAPI depuis le 19 juin 2018. Son territoire d'intervention concerne 400 km de cours d'eau permanents et 95 communes.

Sous la responsabilité du directeur du syndicat et en collaboration avec le technicien de rivières déjà en poste, il (elle) sera chargé(e) d'organiser, suivre et coordonner les travaux du syndicat.

➤ Ses principales missions sont :

- Préparer et conduire les travaux de restauration du Loir et de ses affluents (terrain préparatoire, estimation des travaux, recensement des propriétaires, suivi des entreprises, pilotage des réunions de chantiers, réception des travaux),
- Mener les négociations avec les propriétaires riverains en matière de restauration des cours d'eau,
- Assurer le suivi administratif et financier des travaux conduits,
- Participer aux actions de communication en réalisant notamment la mise à jour du site internet du syndicat,
- Organiser, mettre à jour et constituer les bases de données du SIG du syndicat,
- Informer et sensibiliser les riverains et les usagers du bassin à l'intérêt de préserver les milieux aquatiques en participant à l'élaboration des actions de communication,
- Répondre aux sollicitations des collectivités adhérentes ainsi que leurs élus et les accompagner dans leurs projets.

➤ Profil souhaité (diplôme, formation, connaissances / expériences professionnelles) :

Niveau bac + 2 en environnement avec une spécialisation dans les domaines de l'eau et des milieux aquatiques. Niveau bac avec une expérience de 5 à 8 ans dans un poste similaire.

Expérience dans un poste similaire souhaitée.

➤ Qualités requises :

Aptitude au suivi de chantier et à l'encadrement des prestataires. Sens de l'observation, travail sur le terrain. Aisance relationnelle.

Permis B obligatoire

Forte autonomie, dynamisme, capacités d'initiative. Aptitude à développer et suivre une méthodologie.

Capacités rédactionnelles et sens de l'organisation.

➤ Informations complémentaires (rémunération et contraintes du poste) :

- Catégorie B – Technicien principal territorial
- Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire selon expérience + œuvres sociales

Emploi à pourvoir le 1^{er} juillet 2019 (ou plus tard si délai de mutation)

Date limite de dépôt des candidatures : 26 mai 2019

Entretiens d'embauche prévus en semaines 24, 25 voire 26

Personne à contacter : Céline Morin

Téléphone : 09 67 07 82 00

Lettre de candidature et CV à adresser uniquement par mail à secretariat@smar-loir28.fr en indiquant comme objet : recrutement technicien de rivières